Province de Normandie

COMMUNIQUE

UN INDISPENSABLE DÉBAT

Pour répondre à la demande de personnes homosexuelles, les responsables politiques de notre pays envisagent de réviser la législation concernant le mariage civil et l'adoption des enfants. Il appartient au pouvoir politique d'entendre cette demande. Néanmoins, nous affirmons qu'il serait hasardeux et dangereux de modifier le code civil sur ce sujet. Il n'est pas raisonnable de toucher à l'institution du mariage en mésestimant les conséquences fâcheuses que cela aurait sur l'équilibre de la vie familiale et la lisibilité de la filiation des enfants.

Nous considérons qu'une telle décision instaurant une véritable rupture de civilisation ne peut s'appuyer sur le seul principe de l'égalité et de la non-discrimination. Nous sommes convaincus que la différence fondamentale homme/femme est bonne et structurante pour la vie du couple, nécessaire pour l'ouverture à la vie, vitale pour offrir aux enfants un cadre éducatif stable, et déterminante pour une vie sociale harmonieuse. La famille est la cellule de base de notre société.

Les enjeux de la réforme envisagée sont nombreux et décisifs pour l'avenir de la famille et de la société.

C'est pourquoi les évêques des diocèses de la Province de Normandie demandent que soit organisé un débat public afin de permettre à l'ensemble des citoyens d'y réfléchir et d'exprimer leur avis.

Le 9 octobre 2012

Jean-Charles Descubes, archevêque de Rouen Jean-Claude Boulanger, évêque de Bayeux-Lisieux Jean-Luc Brunin, évêque du Havre Jacques Habert, évêque de Séez Stanislas Lalanne, évêque de Coutances Christian Nourrichard, évêque d'Evreux